



Bulletin quotidien

DIVISION DE FACILITATION (FAL) — DOUZIÈME SESSION

Le Caire (Égypte), 22 mars – 2 avril 2004

Bulletin n° 3 – Mercredi 24 mars 2004

Le Bulletin, qui paraît chaque jour en début de matinée, contient un bref résumé des travaux de la veille, le programme de travail de la journée et divers autres renseignements utiles. Il constitue le principal moyen de communication avec les participants pour les questions d'intérêt général ayant trait à la Division.

Troisième jour

1. Programme de travail du mercredi 24 mars 2004

Heure	Événement	Lieu
9 h 30	Deuxième séance du Comité 2	Salle Chefren
14 heures	Deuxième séance du Comité 1	Salle Mycerinos

2. Réunions de la veille

2.1 Deuxième séance plénière

La deuxième séance plénière s'est tenue à 9 h 30 dans la Salle Chefren. La Division a entamé et achevé l'examen des notes WP/19, 20 et 9 au titre du point 1.1 de l'ordre du jour — Évolution de la situation depuis la onzième session de la Division. Elle a également achevé son examen des notes WP/21, 82, 24 et 25 au titre du point 1.2 — Évolution de la situation depuis la onzième session de la Division. La réunion a renvoyé la note WP/86 (ACI) au Comité 2 pour examen au titre du point 2.5 — Mise en œuvre de la sûreté de l'aviation, prévu pour le mercredi 24 mars.

2.2 Première séance du Comité 1

La première séance du Comité 1 s'est tenue à 14 heures dans la Salle Mycerinos. Sur la proposition du délégué de Sri Lanka, le Comité a élu M. Abdel Aziz Alankary de l'Arabie saoudite vice-président. Ayant examiné les notes WP/13, 42 et 80 au titre du point 3.1 — Facilitation du dédouanement des marchandises, le Comité a décidé de soumettre à l'examen de la Plénière deux recommandations de type B. Il a également fait un premier examen des notes WP/8, 12, 48, 37, 52, 62, 28, 30 et 34 au titre du point 3.2 — Sûreté. Il reprendra son examen à sa deuxième séance, prévue pour le mercredi 24 mars 2004.

2.3 Première séance du Comité 2

La première séance du Comité 2 s'est tenue à 14 heures dans la Salle Chefren. Sur la proposition du délégué du Nigéria, le Comité a élu M. G. Hanna de l'Australie vice-président. Le Comité a commencé l'examen des notes WP/3 et 76 au titre du point 2 — Facilitation et sûreté des documents de voyage et formalités de contrôle aux frontières, ainsi que des notes WP/10, 14 et 50 au titre du point 2.1 — Documents de voyage lisibles à la machine (MRTD). Le Comité a terminé l'examen de ces notes à l'exception de la note WP/3 et son appendice, qu'il reprendra à sa deuxième séance, prévue pour le mercredi 24 mars 2004. La Direction de l'immigration de la Malaisie a présenté un exposé sur le passeport électronique malaisien.

3. Programme de la journée

3.1 Deuxième séance du Comité 1

Le Comité 1 tiendra sa deuxième séance à 14 heures dans la Salle Mycerinos et il examinera les points suivants :

		Documentation ¹	
		Pour suite à donner ²	Pour référence ou information
Points de l'ordre du jour			
Point 3.2	Sûreté	WP/8 (Secrétariat)	IP/22 (États-Unis)
		WP/12 (Secrétariat)	IP/26 (Inde)
		WP/48 (Secrétariat)	IP/33 (États-Unis)
		WP/37 (Pakistan)	
		WP/52 (Arabie saoudite)	
		WP/62 (États-Unis)	
		WP/28 (CEAC)	
		WP/30 (ITACA)	
		WP/34 (IATA)	
Point 2.5	Mise en œuvre de la sûreté de l'aviation	WP/43 (Secrétariat)	IP/4 (Philippines)
		WP/36 (Pakistan)	IP/14 (Indonésie)
		WP/79 (Inde)	
		WP/41 (IATA)	
		WP/55 (IFALPA)	
		WP/86 (ACI)	

¹ Toutes notes supplémentaires présentées pour examen au titre de ces points de l'ordre du jour et reçues après la publication du présent Bulletin seront annoncées en séance.

² Les notes «Pour suite à donner» sont indiquées par ordre de présentation.

3.2 Deuxième séance du Comité 2

Le Comité 2 tiendra sa deuxième séance à 9 h 30 dans la Salle Chefren et il examinera les points ci-après :

		Documentation¹	
		Pour suite à donner²	Pour référence ou information
Points de l'ordre du jour			
Point 2	Facilitation et sûreté des documents de voyage et formalités de contrôle aux frontières	WP/3 (Secrétariat) WP/76 (Inde)	
Point 2.2	Biométrie	WP/4 (Secrétariat) WP/63 (États-Unis) WP/66 (États-Unis) WP/83 (ACI) WP/87 (IATA)	IP/18 (Rép. de Corée) IP/24 (France) IP/2 (CEAC)

4. Inscription des participants

4.1 Les délégués, suppléants, conseillers et observateurs qui ne l'ont pas encore fait sont priés de s'inscrire en personne, le plus tôt possible. Le bureau d'inscription est situé au rez-de-chaussée I.

4.2 La première liste des délégués a été distribuée aujourd'hui, mercredi 24 mars 2004. Elle comprend tous les participants inscrits jusqu'au mardi 23 mars 2004, à 15 heures. Les modifications à apporter à cette liste doivent être signalées au bureau d'inscription. Une liste révisée des délégués incorporant toutes les modifications et tous les ajouts sera distribuée le mardi 30 mars 2004.

5. Lettres de créance

5.1 Il est rappelé aux délégués qui ne les ont pas soumises au préalable de bien vouloir déposer sans tarder leurs lettres de créance au bureau d'inscription.

6. Distribution de documents

6.1 La distribution de documents aux délégués et observateurs accrédités s'effectuera au satellite de distribution du rez-de-chaussée I. Le satellite est utilisé exclusivement pour la diffusion des documents de la Division publiés par l'OACI. En raison de l'exiguïté des lieux, les participants ne pourront pas y déposer ou entreposer leurs documents et effets personnels.

¹ Toutes notes supplémentaires présentées pour examen au titre de ces points de l'ordre du jour et reçues après la publication du présent Bulletin seront annoncées en séance.

² Les notes «Pour suite à donner» sont indiquées par ordre de présentation.

7. **Soumission de notes de travail ou de notes d'information**

7.1 Les délégations qui désirent soumettre des notes de travail à l'examen de la Division sont priées d'en remettre le texte (avec la version électronique, le cas échéant) aussitôt que possible au Secrétaire de la Division, afin de laisser un délai suffisant pour la préparation, la télétraduction, la reproduction et la distribution. Si ces notes existent dans d'autres langues de travail de la réunion, elles devraient être remises dans chacune de ces langues. On ne doit pas s'attendre à ce que les notes soumises tardivement soient traduites et distribuées en temps utile pour les délibérations du point pertinent. Les notes des observateurs et les notes d'information seront imprimées et distribuées dans la langue officielle dans laquelle elles auront été soumises.

8. **Attribution des sièges**

8.1 Pour des raisons techniques et vu le nombre limité des places, les sièges ont été attribués de la façon suivante :

Plénière (Salle Chefren) : Maximum de quatre sièges par délégation. Les délégations composées de cinq personnes ou plus sont invitées à utiliser les sièges de la galerie ou ceux qui sont au fond de la salle.

Comité 1 (Salle Mycerinos) : Maximum de deux sièges par délégation. Les délégations composées de trois personnes ou plus sont invitées à utiliser les sièges qui sont au fond de la salle.

Comité 2 (Salle Chefren) : Maximum de quatre sièges par délégation. Les délégations composées de cinq personnes ou plus sont invitées à utiliser les sièges de la galerie ou ceux qui sont au fond de la salle.

8.2 Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent laisser les écouteurs sur la table avant de quitter la salle.

9. **Réceptions**

9.1 L'Administration de l'aviation civile égyptienne a l'honneur d'inviter tous les participants à un déjeuner le mercredi 24 mars 2004 de 12 h 30 à 14 heures dans la salle de bal Néfertiti du centre de conférences.

9.2 Les délégations qui souhaitent réserver des dates pour des réceptions ou apporter des modifications à la présente liste des réceptions sont priées de contacter le bureau du Secrétaire de la Division.

10. **Divers**

10.1 **Le café** sera servi durant les pauses, dans le foyer adjacent aux salles Mycerinos et Chefren. Les heures des pauses du matin et de l'après-midi seront annoncées durant les séances. Le déjeuner de style cafétéria sera servi aux délégués dans la salle de bal Néfertiti située à l'étage principal du centre de conférences.

10.2 **Centre d'affaires.** Un centre d'affaires doté de lignes téléphoniques internationales a été aménagé au rez-de-chaussée I à côté du centre de presse. Des panneaux en indiqueront l'emplacement aux délégués.

10.3 **Centre de courrier électronique.** Un centre de courrier électronique sera établi au rez-de-chaussée I à côté des salles de réunion. Des panneaux en indiqueront l'emplacement aux délégués.

10.4 **Réunions de coordination.** Des salles de réunion sont à la disposition des délégués de la CEAC et de la CAFAC à l'étage principal du centre de conférences, à côté du centre de presse.